

L'EXPERT (Prof. Dr.-Ing.) GERHARD HÜTTIG

Hüttig est intervenu auprès de familles de victimes le 19 mars à 18 heures 42 par un mail multidestinataires, alors que rien ne lui était demandé (une discussion était en cours à propos des grossiers mensonges publics de l'avocat Bellecave). Dans ce mail Hüttig conteste longuement et en des termes peu amènes la demande formulée par une partie civile de voir le contenu du FDR versé à la procédure dans son intégralité, sous forme de listings, et de procéder à une lecture avec un emulateur de cockpit. A la suite de ce mail de Hüttig assez "délirant techniquement" où il dit tout et son contraire, où il invoque des prétendus coûts exorbitants (d'un montant en six à sept chiffres !), qui seraient en outre à la charge des parties civiles, voici ce que lui répond cette partie civile, le 20 mars à 9 heures 28) :

Je n'ai pas très bien compris vos critiques (puisque'il s'agit bien de critiques).

A Paris nous demandons simplement les paramètres sous forme de listings (tableaux de chiffres). Voici un exemple de tels listings (annexe 1, pages 96 à 305) : <http://jacno.com/prov/charm.pdf>

Ces listings pour le Rio-Paris existent. Ils sont dans les coffres du BEA.

Nous demandons aussi la lecture numérique en 2D/3D avec un "cockpit emulator" : <http://jacno.com/prov/af447-1-deutsch.pdf> [1]

Tout cela est de la plus extrême simplicité. Nos demandes ne coûtent pas grand-chose et, de toute façon, c'est la justice française qui paie. Cela ne nous coûte donc pas un centime.

Le reste est pour le moment superflu et le restera très probablement.

La réponse de Hüttig (20 mars 10:49) intervient une heure vingt plus tard. Elle est hallucinante. Sans aucune formule de politesse et d'entrée de jeu, il écrit :

Oui, et précisément ça n'apporte strictement rien techniquement,... [Ja, und genau das bringt technisch rein gar nichts,...] [la suite est à nouveau, mais en quelques lignes seulement, incompréhensible car pleine de contradictions]

Réponse de la partie civile (20 mars 22:00) (ces mails sont toujours, tous, multidestinataires) :

Je ne peux malheureusement vous répondre que maintenant parce que j'étais absente une grande partie de la journée.

Nous en saurons beaucoup plus dans la mesure où le BEA n'a publié que quelques courbes grossières (qui montrent déjà qu'il y a un problème avec l'avion). Ce qui nous intéresse plus particulièrement c'est le détail des quelques secondes qui ont précédé le déclenchement des automatismes et des quelques dizaines de secondes qui ont suivi. Le déclenchement des événements qui ont conduit à la catastrophe est tout à fait similaire à de très graves incidents précurseurs sur le même type d'avion. Des pilotes australiens ont déclaré que s'ils n'avaient pas été en bonnes conditions de visibilité, ils ne s'en seraient pas sortis. Ceux d'Air Caraïbe ont déclaré qu'ils n'ont pas tenu compte des alarmes de décrochage qu'ils ont analysées comme fausses (mais eux aussi avaient de la visibilité extérieure). Etc., etc.

Nous ne cherchons pas à mettre en cause tel ou tel, mais nous voulons la vérité. Nous savons qu'elle est dans le FDR et qu'on nous cache cette vérité, ce qui devient maintenant évident. Il est fort probable que le drame du Rio-Paris est la reproduction, à quelques variantes près dans le détail des causes et des conséquences, d'incidents graves précurseurs.

Je ne souhaite pas discuter plus avant des causes du drame. Avant toute chose, nous devons connaître le contenu du FDR qu'on nous cache, ce que mon précédent mail a clairement démontré.

J'espère avoir levé tout doute dans votre esprit.

Et que fait Herr Prof. Dr.-Ing. Hüttig ? Il envoie un mail (21 mars 09:10), mais discrètement à cette partie civile uniquement, toujours très embrouillé mais beaucoup plus gentil, qu'il conclut en ces termes :

Par conséquent, si vous le souhaitez, laissez moi votre numéro de téléphone afin que nous en parlions personnellement.

Et il paraît que Soulas, Entraide & Solidarité AF447, Gérard Arnoux et quelques autres voudraient faire désigner par la justice française un pareil expert, qui raconte n'importe quoi, qui exerce des pressions sur une partie civile et cherche même à obtenir le numéro de téléphone de celle-ci pour l'intoxiquer et l'intimider au téléphone... dans le but de tenter d'empêcher encore et toujours que le contenu du FDR soit versé à la procédure. Cette pièce majeure est toujours inaccessible aux avocats des parties civiles... mais elle est dans les mains des techniciens d'Airbus, mis en examen, ainsi qu'il ressort du rapport d'Etape N°3 du BEA du 29 juillet 2011.

Faut-il ajouter que Hüttig est intervenu dans de nombreux mails pour tenter de convaincre des familles de victimes que, si une simulation devait être faite, il conviendrait de la confier à Airbus, avec le matériel du constructeur, à Toulouse (l'"iron bird"), parce qu'elle ne serait pas possible ailleurs, ou trop coûteuse ? Soyons sérieux. C'est comme si, après un meurtre, on confiait au suspect N°1, celui vers qui tous les faits conduisent, l'expertise d'une arme trouvée chez lui, pour savoir si c'est l'arme du crime. La démarche de Hüttig est d'autant plus hallucinante qu'un ordinateur portable peut même suffire, comme on vient de le voir.

Certains vont ergoter à n'en plus finir sur ce qui précède et gna gna gna et gna gna gna, alors on va faire simple : puisque cet expert dit lui-même que l'analyse du contenu du FDR n'apportera strictement rien techniquement, on imagine mal que la justice française puisse confier à celui-ci une quelconque analyse technique du FDR et on imagine encore plus mal que quiconque puisse encore accorder le moindre crédit à cet expert en facéties sur ce qu'il pourrait dire du contenu des enregistreurs de vol.

Alors, le contenu du FDR qui ne pourrait être versé à la procédure judiciaire parce que la loi l'interdirait ? Et bien on en trouve... publiés dans le Journal officiel de la République française ! C'est énorme, mais incontestable, document du JO à l'appui, dans [un petit topo spécifique](#).

(1) [Français](#) ([Anglais](#) - [Portugais](#))